

Vos interrogations : Nos Réponses

Lieux et déroulement de la formation :

Q1 : Où se déroulent les formations et comment s'y rendre ?

R1 : Les formations se déroulent à l'Hôtel Mercure centre Gare : 58 bd Carnot 62000 Arras, 03 21 23 88 88, situé à 2 minutes à pied de la gare d'Arras, un parking payant est disponible sous l'hôtel.

Q2 : Le repas est-il inclus ?

R2 : Dans le cadre des formations en dehors de votre entreprise, le repas du midi est inclus, ce repas est pris avec l'ensemble des participants.

Q3 : Quels sont les horaires des formations ?

R3 : les horaires habituels des formations sont 09h00 -12 h30 13h30-17h00, ces horaires peuvent être aménagés sur demande et figureront sur la convocation que vous recevrez 2 semaines avant le début de la formation.

Q4 : Existe-t-il des règles à respecter ?

R4 : Il existe un règlement intérieur à lire et à accepter (un lien vous sera transmis par email avant la formation).

Q5 : Des documents sont-ils remis en fin de formation ?

R5 : Un support et une attestation sont remis à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Q6 : Qui contacter en cas de retard ou d'impossibilité de suivre la formation ?

R6 : Vous pouvez contacter Mr Benoit TETART au 03 59 25 09 78 ou 06 88 57 41 08.

Q7 : Les personnes en situation de handicap peuvent-elles participer à la formation ?

R7 : dans la mesure du possible et en fonction de votre handicap, nous adaptons la formation.



Administratif et Financier :

Q1 : NUMERIC'TIME est il un organisme de formation agréée ?

R1 : Oui NUMERIC'TIME est un organisme de formation agréée inscrit à la préfecture des Hauts de France sous le numéro 326 203 13 762.

Q2 : Quelle est la différence entre formation Intra et formation Inter entreprise ?

**R2 : une formation INTRA entreprise se déroule dans les locaux de l'entreprise.
une formation INTER entreprise se déroule dans les locaux de l'organisme de formation.**

Q3 : Les stagiaires signent-ils une feuille de présence ?

R3 : Oui chaque stagiaire va signer la feuille de présence numérique via son téléphone, son ordinateur ou la tablette mise à sa disposition.

Q4 : Comment s'inscrire à une formation ?

R4 : Vous pouvez vous inscrire en ligne directement sur le site dans la rubrique formation puis sectionner le bouton « INSCRIPTION ».

Q5 : Peut-on faire financer notre formation ?

R5 : en fonction de votre statut (salarié, dirigeant) vous pouvez faire la demande de prise en charge auprès de votre OPCO (Opérateurs de Compétences).

Q6 : Quand vais-je recevoir ma convocation de formation ?

R6 : votre convocation vous sera adressée par email 2 semaines avant le début de la formation.

Q7 : Réalisez-vous une convention de formation ?

R7 : une convention de formation est réalisée sur demande de l'entreprise elle est adressée en version numérique pour signature et récapitule l'ensemble des informations nécessaires au financement et au règlement de la formation.

Q8 : Quelles sont les conditions d'annulation des formations ?

Dans un délai supérieur à un 1 mois avant le début de la formation, 50 % du montant est dû,

Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines, 70 % du coût de la formation est dû.

Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation, 100 % du coût de la formation est dû.

Q9 : Délivrez-vous une attestation de formation ?

R9 : Oui, une attestation de formation est remise à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Q10: Vos formations sont 'elles finançables avec mon CPF (Compte Personnel de Formation) ?

R11 : Non, NUMERIC'TIME ne dispense pas de formations prises en charge dans le cadre du CPF.



06 88 57 41 08
03 59 25 09 78



92 Rue d'Amiens
62000 ARRAS



contact@numerictime.fr
www.numerictime.fr